

Règlement des jeux-concours Prince de Bretagne Tour 2014

I/ Jeu Concours en ligne - Prince de Bretagne Tour 2014

Article 1 : Organisateur / Période du jeu

CERAFEL, association d'organisations de producteurs multi produits dont le siège social est situé rue Edouard Branly-Zone industrielle de Kérivin-BP 139 à St-Martin-des-Champs 29203 Morlaix Cedex, enregistré sous le numéro de SIRET 777 57 27 02 000 28, organise un jeu du 7 Juillet au 31 Août avec tirage au sort chaque lundi.

Inclus, jeu gratuit sans obligation d'achat. Le nom du jeu est : Jeu Concours – Prince de Bretagne Tour 2014

Article 2 : Règlement

Ce jeu est ouvert à toutes les personnes physiques majeures ou mineures avec autorisation parentale domiciliées en France métropolitaine ou dans un pays membre de l'Union Européenne.

Sont exclus :

- Le personnel du CERAFEL et des Organisations de Producteurs membres du CERAFEL rue Edouard Branly-Zone industrielle de Kérivin-BP 139 à St-Martin-des-Champs 29203 Morlaix Cedex.
- Les membres du personnel de l'étude d'Huissier de justice Me Bernard LEGRAND, 6 rue de Lyon, 29200 Brest.

Article 3 : Modalités de participation et déroulement du jeu

La participation au jeu s'effectue en se connectant sur le site www.princedebretagne.com ou directement sur la page Facebook de Prince de Bretagne. Les participants doivent disposer d'un compte Facebook et pourront «aimer» la fan page de Prince de Bretagne. Le jeu est annoncé sur les outils de communication du Prince de Bretagne Tour 2014, le dépliant, les sous-bocks et les sets de tables.

Les participants devront répondre à 2 questions simples au sein de la rubrique jeu du Prince de Bretagne Tour :

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses pour désigner les gagnants.

Une question supplémentaire obligatoire « où avez - vous pris connaissance du grand jeu "Prince de Bretagne Tour 2014 ?» sera posée aux participants avec 4 réponses au choix :

- Chez nos partenaires (restaurants/gites/bar) : si cette case est cochée, le participant devra renseigner le nom du partenaire et sa ville.
- Sur un évènement
- En me connectant sur le site Prince de Bretagne
- Autres (exemple : affichage..)

Toute participation incomplète, non-conforme aux conditions exposées ci-dessus, comportant des indications fausses ou erronées, non validée ou enregistrée hors délai, ne sera pas prise en compte et sera déclarée nulle.

Cette promotion n'est pas gérée ou parrainée par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies à CERAFEL - Prince de Bretagne et non à Facebook.

Article 4 : Le tirage

Les gagnants du jeu seront désignés par tirage au sort, par un membre du personnel CERAFEL rue Edouard Branly-Zone industrielle de Kérivin-BP 139 à St-Martin-des-Champs 29203 Morlaix Cedex, , dans les locaux de CERAFEL Marketing – Kérisnel 29250 Saint-Pol-de-Léon.

Les lots sont nominatifs, non échangeables et non remboursables.

Les gagnants seront informés dans un délai de 2 semaines après le tirage au sort par courrier, téléphone ou courriel, des conditions dans lesquelles ils peuvent obtenir leur lot après le tirage au sort.

Article 5 : Dépôt légal

Ce règlement est déposé à l'étude de Me Bernard LEGRAND, Huissier de Justice, 6 rue de Lyon 29200 Brest. Le règlement complet peut être consulté en ligne sur le site www.prince-de-bretagne.com. Il peut également être adressé à titre gratuit à toute personne en faisant la demande écrite auprès de CERAFEL à l'adresse mail : contact2@prince-de-bretagne.com

Article 6 : Litiges et responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Toute déclaration inexacte, mensongère ou fraude entraînera la disqualification du participant. Prince de Bretagne tranchera souverainement tout litige en rapport avec le jeu ou le présent règlement, sous le contrôle de l'Huissier de Justice Me Bernard LEGRAND, 6 rue de Lyon 29200 Brest. Les participants sont soumis à la réglementation française des jeux et concours.

Article 7 : Lots mis en jeu :

- Parc zoologique et Jardins du château de La Bourbansais : 4 lots de 2 entrées enfants valables jusqu'au 30/09/2014, valeur unitaire de l'entrée 16 €
- L'Aquarium Marin de Trégastel : 5 lots de 2 entrées adultes, valables jusqu'au 31/12/2014, valeur unitaire de l'entrée 8,10 €
- Planétarium de Bretagne : 5 lots de 2 entrées Enfant valables jusqu'au 1/07/2015, valeur unitaire de l'entrée 7,5 €
- Cobac Parc / Aquafun : 1 lot de 2 entrées Adulte, valables jusqu'au 03/06/2016, valeur unitaire de l'entrée 23€
- Grand Aquarium de St Malo : 1 lot de 2 entrées Adulte, valables jusqu'au 03/06/2016, valeur unitaire de l'entrée 16 €
- Sensations littoral : 1 lot de 2 bons cadeaux pour une balade 3 h à la barre d'un vieux gréement au départ de St Malo
- Etoile Marine Croisière : 3 lots pour une sortie d'une demi-journée en mer pour 2 personnes, à Camaret, Lorient ou St Malo
- Izenah Croisières : 6 lots d'invitations pour 2 personnes pour une croisière sur l'île aux Moines et une promenade commentée dans le Golfe du Morbihan, valeur unitaire 21 €
- Les vedettes Azenor : 10 lots de 2 Promenades en mer, valable jusqu'au 30/09/2014, valeur unitaire 16€
- Le village Gaulois : 3 lots de 2 entrées Adulte, valeur unitaire 6€
- La criée de Roscoff : 10 lots de 2 entrées Adulte, valeur unitaire 4€
- Vedettes de l'île de Batz : 5 allers-retours Roscoff-Ile de Batz, valeur unitaire 8,5 €

- Vedettes des Abers : 2 places pour une croisière commentée dans les abers, valeur unitaire 40€

Les lots seront attribués aléatoirement parmi la liste des gagnants.

II/ Jeux-concours sur les évènements

Article 1 : Organisateur / Période du jeu

CERAFEL, association d'organisations de producteurs multi produits dont le siège social est situé rue Edouard Branly-Zone industrielle de Kérivin-BP 139 à St-Martin-des-Champs 29203 Morlaix Cedex, enregistré sous le numéro de SIRET 777 57 27 02 000 28, organise des jeux ponctuels lors des évènements suivants :

- Quizz lors de la solitaire du Figaro du 17 au 22 juin 2014,
- Quizz lors du Tour de France à la voile du 13 au 14 juillet 2014,
- Quizz lors des Estivales de Volley du 18 au 20 juillet 2014 à Fréhel,
- Quizz lors des Estivales de Volley du 24 au 27 juillet 2014 à St Cast,
- Quizz lors du Festival Interceltique de Lorient du 1 au 10 Août 2014,
- Quizz lors de la Route du Rock du 15 au 17 Août 2014
- Quizz lors du Trophée Multicoques à St Quay Portrieux du 22 au 24 Août 2014

Jeux gratuits sans obligation d'achat.

Article 2 : Règlement

Ces jeux sont ouverts à toutes les personnes physiques majeures ou mineures avec autorisation parentale domiciliées en France métropolitaine ou dans un pays membre de l'Union Européenne.

Sont exclus :

- Le personnel du CERAFEL et des Organisations de Producteurs membres du CERAFEL rue Edouard Branly-Zone industrielle de Kérivin-BP 139 à St-Martin-des-Champs 29203 Morlaix Cedex.
- Les membres du personnel de l'étude d'Huissier de justice Me Bernard LEGRAND, 6 rue de Lyon, 29200 Brest.

Article 3 : Déroulement et tirage

Le quizz se déroule de la manière suivante :

Les bulletins de jeu sont distribués sur les animations. Ils comportent trois questions. Pour participer, il est obligatoire de remplir ses coordonnées sur le bulletin (nom, prénom, adresse postale et adresse e-mail), de répondre aux trois questions et de le mettre dans l'urne se trouvant sur le stand Prince de Bretagne avant l'heure du tirage au sort indiquée sur l'animation. Le ou les gagnants du quizz seront désignés par tirage au sort, par un membre du service marketing présent sur l'animation. Le tirage au sort se fera en fin de journée (l'heure du tirage sera communiquée le jour même aux participants). Seules les personnes ayant répondu correctement aux trois questions pourront gagner un lot. Chaque participant ne pourra gagner qu'un seul lot. Les lots sont nominatifs, non échangeables et

non remboursables. Si le gagnant n'est pas présent au moment du tirage au sort, un autre bulletin sera tiré.

Article 4 : Dépôt légal

Ce règlement est déposé à l'étude de Me Bernard LEGRAND, Huissier de Justice, 6 rue de Lyon 29200 Brest. Le règlement complet peut être consulté en ligne sur le site www.prince-de-bretagne.com. Il peut également être adressé à titre gratuit à toute personne en faisant la demande écrite auprès de CERAFEL à l'adresse mail : contact2@prince-de-bretagne.com

Article 5 : Litiges et responsabilités

La participation à ces jeux implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Toute déclaration inexacte, mensongère ou fraude entraînera la disqualification du participant. Prince de Bretagne tranchera souverainement tout litige en rapport avec les jeux ou le présent règlement, sous le contrôle de l'Huissier de Justice Me Bernard LEGRAND, 6 rue de Lyon 29200 Brest. Les participants sont soumis à la réglementation française des jeux et concours.

Article 6 : Lots mis en jeu

- Parc zoologique et Jardins du château de La Bourbansais : 1 lot de 2 entrées enfants valables jusqu'au 30/09/2014, valeur unitaire de l'entrée 16 €
- Brittany Ferries : 3 Brittany box Perle, d'une valeur de 195 €
- Izenah Croisières : 6 lots d'invitations pour 2 personnes pour une croisière sur l'île aux Moines et une promenade commentée dans le Golfe du Morbihan, valeur unitaire 21 €
- L'Aquarium Marin de Trégastel : 5 lots de 2 entrées adultes, valables jusqu'au 31/12/2014, valeur unitaire 8,10 €
- Planétarium de Bretagne : 5 lots de 2 entrées enfants, valables jusqu'au 1/07/2015, valeur unitaire 7,5€
- Vedettes de l'île de Batz : 15 allers-retours Roscoff-Ile de Batz, valeur unitaire 8,5 €
- La roulotte des Korrigans : une séance "bien-être" privative d'1h, sauna et jacuzzi pour 2 adultes, valable jusqu'au 15 décembre 2014
- Parc de la Préhistoire : 1 lot d'1 entrée adulte et 1 enfant, valeur 20,5€
- Etoile Marine Croisière : 3 lots pour 2 personnes pour une sortie d'une demi-journée en mer, à Camaret, Lorient ou St Malo
- Le village Gaulois : 2 lots de 2 entrées Adulte, valeur unitaire 6€
- A fer et à Flots : une journée d'excursion en bateau pour 2 personnes, valable en 2014, valeur unitaire 39€

Sur chaque événement, les participants pourront consulter la liste des lots mis en jeu sur le stand Prince de Bretagne.